

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°74-2018-101

HAUTE-SAVOIE

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

DSDEN 74

74-2018-08-29-003 - ARRETE DSDEN/SG/AA/2018-56 relatif à la composition	
nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie (2 pages)	age 3
74-2018-08-30-003 - ARRETE DSDEN/SG/AA2018-057 relatif à la modification de la	
composition de la commission administrative paritaire départementale (2 pages)	age 6

DSDEN 74

74-2018-08-29-003

ARRETE DSDEN/SG/AA/2018-56 relatif à la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie





Direction des Services Départementaux

de l'Education Nationale

de la Haute-Savoie Secrétariat Général Références: SG/AA Annecy, le 29 août 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTRICE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0056 relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié et notamment son article 31;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7;

VU l'arrêté rectoral SG n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et de répartition des sièges du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté SG n°2014-90 du 15 décembre 2014 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble ;

VU les propositions des organisations syndicales.

Cité administrative – 7 rue Dupanloup – 74040 ANNECY CEDEX – 🖏: 04 50 88 41 58 - Fax : 04 50 51 47 36 courriel : ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/

ARRETE

Article 1: L'arrêté DSDEN/SG/AA/2017-0003 du 09 janvier 2018 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentant du personnel titulaire au titre de la fédération syndicale UNSA Education :

- M. Julien JOLY en remplacement de M. Eric COMBET

Représentant du personnel suppléant au titre de la fédération syndicale UNSA Education :

- M. Jean-Michel FRANCOIS en remplacement de M. Julien JOLY

<u>Article 2</u>: Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie

Mirei le VINCENT

DSDEN 74

74-2018-08-30-003

ARRETE DSDEN/SG/AA2018-057 relatif à la modification de la composition de la commission administrative paritaire départementale





Annecy, le 30 août 2018

Direction des Services Départementaux

de l'Education Nationale

de la Haute-Savoie

Secrétariat Général

Références: SG/AA

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGEE DE L'INTERIM DES FONCTIONS DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0057 relatif à la modification de la composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, dans leur rédaction issue de la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, plus spécialement art 9,

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires dans sa version issue du décret n°2011-183 en date du 15 février 2011,

VU le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles,

VU l'arrêté SG n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie

VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU le résultat du du scrutin du 5 décembre 2014 concernant les élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Départementale Unique des instituteurs et des professeurs des écoles de Haute-Savoie,

ARRETE

<u>Article 1</u>: Sont nommés membres de la CAPD unique commune aux instituteurs et professeurs des écoles de Haute-Savoie :

Cité administrative – 7 rue Dupanloup – 74040 ANNECY CEDEX – 🖔: 04 50 88 41 58 - Fax : 04 50 51 47 36 courriel : ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/

TITULAIRES

Mme Mireille VINCENT, directrice académique,

Mme Pascale COO, directrice académique adjointe,

Mme ACLOQUE Anne, secrétaire générale

M. DASSEUX Christophe, inspecteur de l'éducation nationale adjoint

M. ROEDERER Philippe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Saint Gervais

Mme WILLIG Véronique, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Sud

M. SUJKOWSKI Eric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Ouest

Mme TABURET Anne, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Est

Mme BESSON Martine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription école maternelle

Mme Marie CHAMOSSET, APAE-DSDEN

SUPPLEANTS

Mme ARRAMBOURG Nathalie, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Thonon

Mme MASSOU Nadine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy IV - ASH

Mme BASSAGET Marie-Christine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Saint-Julien

M. MAYOL Cédric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Groisy/Bonneville 2

M. LICITRI Christophe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annemasse I

M. GUITTON Patrick, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Bonneville I

M. DA SILVA Olivier, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annemasse II

M. DAMIAN Jacques, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Rumilly

M. MAROT Frédérik, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Cluses

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0048 du 06 juillet 2018.

Article 3: Mme la Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale directrice des services départementaux de l'éducation nationale

de la Haute-Savoie.

Mireille WINCENT

Cité administrative - 7 rue Dupanloup - 74040 ANNECY CEDEX - \$\(\text{:} 04 50 88 41 58 - Fax : 04 50 51 47 36 \) courriel: ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/